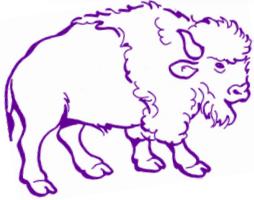
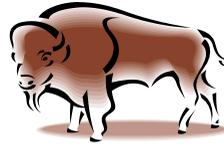


# Info-municipal - Novembre 2019



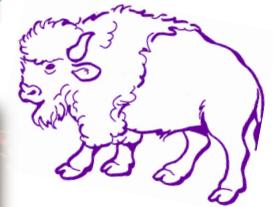
Nathalie Boisvert  
(Directrice générale du CAB),  
Marie-Claude Juneau Poudrier  
(Intervenante en loisirs), et  
Hervé Provencher (Maire)



## «Bison en fête» édition 2019

Encore cette année, l' édition 2019 fût un grand succès! C'est plus de 190 personnes qui sont venus déguster un menu de bison afin d'amasser des fonds pour le Centre d'Action Bénévole de Windsor! Un grand total de 2 290\$ a été remis !

Un grand merci à tous pour votre participation et votre contribution!



## Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

[www.municipalite.st-claude.ca](http://www.municipalite.st-claude.ca)

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



# Nouvelles municipales

## **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT 2019-322: ÉTABLISSANT UN PROGRAMME TRIENNAL D'INSPECTION DES FOSSES DE RÉTENTION À VIDANGE TOTALE**

A LA SÉANCE DU CONSEIL D'OCTOBRE, UN AVIS DE MOTION a été donné par conseiller Étienne Hudon-Gagnon, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 2019-322*, établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale sera présenté pour adoption.

## **INTERDICTION DE TRAVERSER LA NEIGE DANS LES CHEMINS MUNICIPAUX**

AFIN d'offrir une sécurité des usagers de la route en période hivernale, nous tenons à vous rappeler qu'il est :

**Interdit de traverser et de laisser des amas de neige dans les rues et les chemins lors du déblaiement de votre entrée de maison.**



## **MESURE D'URGENCE : ACQUISITION GÉNÉRATRICE**

La municipalité s'est prévalué du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres pour l'acquisition d'une génératrice pour le centre Aux Quatre Vents. L'Agence municipale 9-1-1 du Québec a versé une subvention de 10 000\$ pour ce programme.

Une génératrice a été installée au Centre Aux Quatre Vents par la compagnie électrique Yvon Pellerin, GTL Électrique inc

## **ACQUISITION CAMION-CITERNE INCENDIE - MANDAT CONSULTANT**

La préparation d'un devis incendie pour l'acquisition d'un camion-citerne automatique nécessite des connaissances précises et spécifiques. Il a lieu de retenir les services d'un consultant pour la confirmation des besoins, la préparation d'un devis, le processus d'appel d'offres et analyse des offres reçues.

Un mandat a été donné au consultant Alain Côté pour cette préparation de l'appel d'offre pour l'acquisition d'un nouveau camion-citerne automatique pour le service incendie et ce en remplaçant le camion-citerne actuel de 1993

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE  
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

**AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**Avis public** est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **5 décembre 2019** à **18h30**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2<sup>e</sup> étage, Route de l'Église à Saint-Claude.

**ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE  
5 DECEMBRE 2019**

- Lecture et présentation du budget 2020
- Adoption du Budget 2020
- Adoption du plan triennal en immobilisation 2020-2021-2022
- Période de questions
- Adoption du règlement de taxation
- Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 30 octobre 2019  
France Lavertu, Directrice générale et Sec-très

**ENGAGEMENT POSTE D'EMPLOYÉ DE VOIRIE JOURNALIER- OPÉRATEUR**

Suite à l'appel de candidature afin de combler le poste d'employé de voirie opérateur-journalier. Le comité de sélection s'est réuni le 1er octobre 2019 pour les entrevues à ce poste. Le conseil a retenu la candidature de Monsieur Christian Bédard.



Voici la photo de  
notre équipe  
de voirie

- Rémi Boucher
- Christian Bédard
- Roger Perreault
- Michaël Caron
- Ghislain Daigle

**STATIONNEMENT INTERDIT**

Il est défendu de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période de déneigement, soit du 15 novembre au 31 mars de 24h à 7h.



Seulement si élection

# Avis public

## de la révision de la liste électorale municipale

Seulement si élection

Municipalité

Municipalité de Saint-Claude

Scrutin du

2019 12 08

année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par France LAVERTU, président d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le

2019 11 06

année mois jour

### Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le

2019 12 08

année mois jour

- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit
  - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
  - depuis au moins 12 mois, soit :
    - **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
    - **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le

2019 10 21

année mois jour

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

Bureau municipal: 295, route de l'Église, SAINT-CLAU

Adresse

### Jours pour présenter des demandes

Dates :		Heures	
2019-11-18		De 19:00	A 22:00
2019-11-21		De 10:00	A 13:00
		De	A

### Signature

Donné à Saint-Claude

, le 2019 10 30

année mois jour

SM-15 (09-06) **D**

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 47, 54, 125 et 133

\* Le 1<sup>er</sup> septembre de l'année de l'élection générale ou dans le cas d'une élection partielle, le jour de la publication de l'avis d'élection.

## **BACS À ORDURE ET RÉCUPÉRATION DANS LA RUE**

Nous demandons votre coopération pour la période hivernale: ne placer pas vos bacs dans le chemin ou la rue, pour ne pas nuire aux opérations de déneigement. Prière de l'enlever aussitôt qu'il a été vidé.

Il est recommandé de placer le bac la veille, à proximité de la rue car le mat du camion peut le prendre en bordure de l'entrée de votre cour. Merci de votre habituelle collaboration.



## **PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS—DERNIÈRE CHANCE!**

Profitez du programme pour l'année 2019 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2019.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain! Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1



**Votre numéro civique est-il bien affiché ?**



## **VOTRE NUMÉRO CIVIQUE AFFICHEZ-LE!**

Il est important de rendre visible et lisible votre numéro civique car si les services d'urgence, pompiers, ambulanciers ou autres devaient se rendre chez vous, ils pourraient vous localiser plus rapidement et ainsi sauver de précieuses minutes. Assurez-vous qu'il est bien en vue et facilement repérable de la voie publique, vous contribuerez ainsi à votre propre sécurité.



CANADA POSTES  
POST CANADA

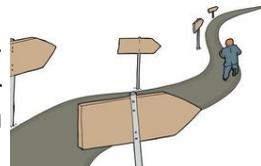


Veuillez noter que le bureau de poste au 2ème étage de l'Hôtel de Ville, voisin du Docteur Jacot! Virginie, notre maître de poste, a reçu un bel arrivage de timbres de Noël!

Vous pouvez également commander des pièces de monnaie.

## **DÉNEIGEMENT DES SENTIERS DE LA POINTE MARCHAND**

Certains citoyens désirent que les sentiers de la Pointe Marchand soient dégagés pour les piétons pendant l'hiver. Ces derniers seront ouverts par Monsieur Renald Lahaie pour la saison hivernale.



## Opération Nez rouge

**Le maître d'œuvre régional, en collaboration avec le comité organisateur de l'Opération Nez rouge Val-St-François, a pris la décision de retirer le service de raccompagnement dans le secteur du Val-St-François pour la campagne 2019.**



Les bénévoles qui désirent faire des soirées de raccompagnement sont invités à s'inscrire auprès de la centrale de Sherbrooke (par le biais du site internet [www.operationnezrouge.com](http://www.operationnezrouge.com)). Et nous invitons la communauté à planifier son retour à la maison de façon sécuritaire : chauffeur désigné, dormir sur place, taxi et autres services de raccompagnement sont des alternatives à anticiper durant le temps des fêtes.

Cette décision fut prise en considération de plusieurs constats qui se sont accumulés depuis quelques années. En effet, le comité organisateur a connu quelques difficultés pour le recrutement des bénévoles afin d'assurer un service de raccompagnement satisfaisant au cours de plusieurs soirées. Également, l'organisation, qui était maintenue par une poignée de bénévoles, a vécu plusieurs revers en ce qui concerne l'implication d'organismes qui œuvrent pour la jeunesse et/ou le sport. Bien que l'organisation ait exprimé le besoin d'installer la centrale d'opération dans un local adéquat, la Ville de Windsor n'a pas répondu favorablement à la demande. Enfin, le soutien des municipalités de la MRC du Val-St-François s'est avéré de plus en plus timide envers l'organisation, ce qui ne permet pas à celle-ci de respecter l'exigence du Secrétariat national qui consiste à remettre 100% des dons aux organismes bénéficiaires.

Le maître d'œuvre régional sera tout de même ouvert à analyser la possibilité d'une réimplantation du service dans le Val-St-François dans le futur, selon l'intérêt perçu des municipalités, des organisations et des communautés locales.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec nous directement.

*Stéphanie Hoarau*

Coordonnatrice

Opération Nez rouge Sherbrooke et sa région

[sherbrooke@operationnezrouge.com](mailto:sherbrooke@operationnezrouge.com)

*Jimmy Dessureault*

Coordonnateur

Opération Nez rouge Val-St-François

[val-st-francois@operationnezrouge.com](mailto:val-st-francois@operationnezrouge.com)

### **Vente annuelle**

**Vendredi 15 novembre de 8h à 20h**

Promos → Cadeau

Produits : Esthétiques  
Naturels

Bilan de santé,  
facial ou massage





# Nouvelles



## Coin des Chevaliers de Colomb

Le souper de la Caisse Desjardins au profit des paniers de Noël aura lieu le vendredi 15 novembre. Le coût est seulement de \$20 avant le 13 novembre après \$23. Au cours de cette soirée la Caisse Desjardins du Val St-François remettra un don au Chevaliers de Colomb pour les paniers et leurs œuvres.

La demande des paniers de Noël s'effectuera du lundi 04 novembre au vendredi 29 novembre. Les Chevaliers de Colomb prendront les demandes du lundi au vendredi de 8:30 heures à 11:30 heures.

### **Avis aux frères Chevaliers:**

il y aura une assemblée générale le mercredi 20 novembre à 19:00 heures.

\*\*\*Si vous désirez être **bénévole pour la quignolée 2019**, un beau petit 3h de votre temps pour aider votre communauté, veuillez contacter monsieur Jean-Labrecque, directeur du service incendie de Saint-Claude au 819-845-7795 p.5



## INSCRIPTION AUX PANIERS DE NOËL

Si vous désirez vous inscrire pour les paniers de Noël pour 2019, nous vous invitons à vous présenter directement aux Chevaliers de Colomb de Windsor au 5, rue Greenlay de 8h30 à 11h30 avant le 29 novembre

Avoir en main les documents suivant: preuves de revenus (chômage, pension...) et preuves de dépenses (loyer, électricité...)

Pour plus d'informations, contactez les Chevaliers de Colomb au 819-845-2686



## Ensemencement de dorés 23 octobre 2019

Cette année pour l'ensemencement du Lac Boissonneault, autres que Marco Blanchet et sa fille Rose-Aimée de la Station Piscicole Trois-Lacs, j'étais accompagné de Yvan Bérard, Stéphane Leblanc et sa conjointe Caroline Dussault, Martin Durand, Pierre Larochelle (qui a finalement mis ses bottes) et de Jean Labrecque qui a fait le décompte de 1153 dorés mis à l'eau.

Merci à la Municipalité de Saint-Claude, le Camping des Baies, le Club de Chasse et Pêche McCarthy et a tout ceux qui achètent des cartes de l'Association des Eaux et Berges.



Jean-Luc Paquette  
Association des Eaux et  
Berges du lac Boissonneault

## Entendez-vous des bruits de trottement et de grattement dans les murs durant la nuit? Avez-vous trouvé des objets rongés ou mordillés dans vos placards?

Si tel est le cas, il pourrait s'agir d'une infestation de rats ou de souris. La présence d'excréments et d'urine, de trous dans les fondations, ainsi que d'empreintes sur les surfaces poussiéreuses sont aussi des signes d'infestation.

Mieux vaut s'y attarder rapidement avant que la situation ne s'aggrave car les rats et les souris se multiplient rapidement, peuvent transmettre des **maladies** graves et peuvent causer des dommages aux bâtiments. La souris sylvestre est le principal vecteur des [hantavirus](#), qui sont mortels.



Il est conseillé de prendre les précautions suivantes en présence d'excréments, d'urine ou de cadavres de rats ou de souris :

- Portez des gants en caoutchouc et un masque anti poussières durant le nettoyage.
- Mouillez les excréments avec un mélange d'eau et d'eau de Javel avant de les essuyer.
- Portez des gants pour ramasser et éliminer les rats et les souris morts.
- Une fois le nettoyage terminé, lavez soigneusement vos mains.
- Lavez les vêtements ayant pu être en contact avec les rats ou les souris séparément des autres.
- Ne ramassez jamais d'excréments séchés à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur. La poussière soulevée durant le nettoyage peut causer des maladies.



Santé Canada propose de l'information pour vous aider à prévenir la présence de ces envahisseurs et aussi des [conseils sur la façon de s'en débarrasser](#).

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-contrôle-parasites/rats-et-souris.html>

**Important!** Si vous décidez d'utiliser un **pesticide** pour régler votre problème d'infestation :

- Lisez d'abord l'étiquette afin de choisir le produit approprié à l'organisme nuisible ciblé
- Suivez attentivement toutes les directives et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette
- Vérifiez toujours que le numéro d'homologation du produit antiparasitaire y apparaît afin de vous assurer qu'il est approuvé par Santé Canada.

**Santé Canada vous invite à déclarer tout incident lié à l'utilisation de pesticides.**



## L'importance de la vaccination annuelle contre la grippe chez les personnes diabétiques

**MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 / 15 H À 16 h**

**PAR : 4 INFIRMIÈRES ÉTUDIANTES AU BACCALAURÉAT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

**OÙ : SALLE DE CONFÉRENCE CHEZ DIABÈTE ESTRIE  
600, RUE WOODWARD À SHERBROOKE**

---

Vous avez des questions concernant la vaccination annuelle contre la grippe? Nous vous invitons à participer à cette séance d'information sur l'importance de la vaccination chez les personnes diabétiques.

La séance sera sous forme d'activité éducative interactive.

---

**GRATUIT POUR TOUS! PLACE LIMITÉE.**  
**RÉSERVEZ VOTRE PLACE AU 819 823-8558 OU**  
**PAR COURRIEL À [INFO@DIABETE-ESTRIE.CA](mailto:INFO@DIABETE-ESTRIE.CA)**

SÉANCE D'INFORMATION

Diabète Estrie





## Un projet de lecture inspirant dans le Val-Saint-François: des bénévoles-lecteurs aînés sont recherchés!



Le Comité d'éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) du Val-Saint-François recherche des amoureux des livres de 50 ans et plus pour devenir des bénévoles-lecteurs dans le cadre de leur projet Lire et faire lire!

Dans le but de transmettre le plaisir de la lecture aux enfants, des bénévoles-lecteurs aînés iront une fois par semaine pendant sept à huit semaines lire une histoire à un petit groupe d'enfants. L'activité peut avoir lieu dans les écoles ou dans un service de garde en milieu familial. Les enfants pourront profiter de ce moment pour développer leur imaginaire, leur vocabulaire, leur estime de soi et favoriser leur réussite scolaire. Quant aux aînés, ils pourront, entre autres, partager leur amour des livres et leurs expériences de vie. Surtout, avec ces rencontres régulières entre enfants et aînés naîtront des liens significatifs dans nos communautés, des liens intergénérationnels essentiels, utiles, qu'on souhaiterait plus présents dans le quotidien occupé des citoyens et familles actuelles.

Pour des informations concrètes et visuelles, vous pouvez consulter le site web de l'association:  
<http://www.lireetfairelire.qc.ca/>

Les projets peuvent avoir lieu dans les 18 municipalités du Val-Saint-François. Une formation préparatoire gratuite pour les bénévoles sera offerte aux lecteurs à la fin d'octobre 2019. En partenariat avec la concertation ValFamille, le Comité ÉLÉ invite tous les intéressés-es à **communiquer avec Michèle Laberge, coordonnatrice du Comité ÉLÉ au 819 644.0133 ou par courriel à [cdc.vsf@gmail.com](mailto:cdc.vsf@gmail.com)**



### Où et quand peut-on aller ?

Vers la majorité des municipalités du Val-Saint-François, départ du Centre J.A. Lemay de Windsor à 18h00 sur semaine du lundi au jeudi.

#### Nouveaux circuits sont disponibles vers:

Val Joli (arrêts rue Saint Pierre et rue Saint-Antoine) puis retour à Windsor

Val Joli nord (arrêt au parc du rang 10) et **Saint-Claude (Iac Boissonneault)** puis retour à Windsor  
Ste-Anne de La Rochelle et Bonsecours (3 arrêts à St-François-Xavier, à St-Denis (dépanneur Carrefour du Lac Brompton) à Racine (chalet des loisirs) (3 arrêts à Valcourt, à Lawrenceville (École St-Laurent) à Ste-Anne de La Rochelle (Bureau municipal) et à Bonsecours (Magasin Général) puis retour à Windsor

Richmond (arrêts à Cleveland (Toyota Richmond) plusieurs point d'arrêts dans Richmond et dans Melbourne) puis retour à Windsor

La population peut débarquer ou embarquer à n'importe quel de ces point d'arrêt-bus.

#### Demandez-en la liste par courriel au bureau de Trans-Appel.

Toute la population sans restriction qui sur réservation peut embarquer ou débarquer à n'importe quelle des arrêts-bus.

Trans-Appel:

+ 54, rue St-Georges Bureau 204

Windsor (Québec) J1S 1J5

À 819-578-4247 819-845-2777

[charge.trans.appel@cgocable.ca](mailto:charge.trans.appel@cgocable.ca)



**TRANS-APPEL**  
TRANSPORT ADAPTÉ et COLLECTIF  
MRC du VAL-SAINT-FRANÇOIS



## Connaissez-vous les dangers de l'achat de produits de santé contrefaits?

Les médicaments contrefaits ne sont pas approuvés par Santé Canada. Ils sont fabriqués de manière à ressembler aux médicaments de marque ou aux produits génériques afin de dissimuler la façon dont ils ont été produits et ce qu'ils contiennent.

Les médicaments contrefaits ne sont pas sûrs ou efficaces, car ils peuvent contenir : les bons ingrédients médicinaux en **trop grande quantité**, les bons ingrédients en **trop petite quantité** des ingrédients **périmés** aucuns bons ingrédients

Les médicaments contrefaits peuvent contenir des ingrédients cachés qui peuvent nuire sérieusement à la santé, notamment : des produits chimiques toxiques, d'autres médicaments d'ordonnance, des drogues de la rue produites de façon illicite telles que : l'héroïne, le fentanyl le carfentanil

### **Ce que vous devriez faire:**

Recherchez des produits de santé dont la vente a été autorisée par Santé Canada. Les produits homologués ont un code d'identification numérique de huit chiffres, soit un **numéro d'identification du médicament (DIN)**, un **numéro de produit naturel (NPN)** ou un **numéro de médicament homéopatique (DIN-HM)**.

**Évitez d'acheter des produits de santé sur des sites Web douteux.** Consultez la base de données sur les [rappels et avis de sécurité](#) pour les avis sur les produits de santé illégaux qui ont été trouvés sur le marché canadien. [Signalez les effets indésirables](#) de matériels médicaux et d'autres



L'automne et ses belles couleurs sont à nos portes et nombreux sont les amateurs de chasse et de plein air qui profiteront de la nature.

Vous pourriez alors y rencontrer des tiques à pattes noires qui se trouvent dans les zones boisées, les arbustes, les herbes hautes et les tas de feuilles, ou à proximité de ces zones.

Or, les morsures de tiques à pattes noires infectées transmettent la maladie de Lyme qui peut entraîner de graves problèmes de santé si elle n'est pas traitée, mais il est possible de réduire le risque.

### **La meilleure façon de prévenir la maladie de Lyme est d'éviter les morsures de tiques.**

Suivez ces conseils pour vous protéger si vous faites des activités à l'extérieur dans une région où il pourrait y avoir des tiques :

**Prévenir** – Couvrez la peau exposée et utilisez un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine.

**Vérifier** – Examinez tout votre corps chaque jour pour détecter les tiques qui s'y sont attachées. Prenez une douche ou un bain dans les deux heures suivant une sortie en plein air pour vous débarrasser des tiques non attachées.

**Agir** – Enlevez immédiatement les tiques attachées en tirant doucement avec des pinces à épiler et lavez le site de la piqûre.

Renseignez-vous sur les causes, les symptômes, les risques, le traitement et la prévention de la **maladie de Lyme**, et trouvez des ressources de sensibilisation au [www.Canada.ca/maladiedelyme](http://www.Canada.ca/maladiedelyme). Ou référez-vous à la section du Portail santé mieux-être du Ministère de la Santé et des Services sociaux portant sur la [maladie de Lyme](#).



## Saviez-vous que consommer de l'alcool avant l'âge légal est chose courante au Canada?

Plus de 40 % des élèves du secondaire ont déclaré avoir consommé une boisson alcoolisée au cours des 12 derniers mois. Et l'âge moyen au moment de la première consommation est de 13 ans. La consommation problématique de substances, comme l'alcool, le cannabis et les opioïdes, est un enjeu important au Canada. Bon nombre de jeunes font l'essai de substances, mais certains d'entre eux en consomment d'une façon néfaste pour eux et pour les autres. La prévention joue un rôle central dans la lutte contre ce problème. Dans son rapport annuel, la D<sup>re</sup> Theresa Tam, Administratrice en chef de la santé publique du Canada, donne un aperçu de l'état de santé des Canadiens et examine la consommation problématique de substances chez les jeunes, en adoptant une approche axée sur la prévention.

Il est possible de lire le rapport **Prévenir la consommation problématique de substances chez les jeunes** à la page [Canada.ca/rapportACSP](http://Canada.ca/rapportACSP).



*Animation et cours  
de danse présentés  
par Édith Lagrange*



## Danse-O-thon

Salle des Quatre vents de St-Claude

De 18 h 30 à 21 h 30

Le vendredi 8 novembre 2019

Tous les profits seront remis à

**CENTRAIDE ESTRIE**

Coût du billet: 10\$



# Nous embauchons

Adjoint dans un bureau de poste

Nous sommes à la recherche d'adjoints **temporaires** sur appel dans un bureau de poste à **St-Claude, QC**.

## Voici quelques responsabilités d'emploi :

- Vendre des produits et services postaux au public et aux entreprises de la communauté.
- Trier, distribuer et traiter le courrier.
- Fournir de l'information et des formulaires aux clients.
- Traiter les problèmes liés à la livraison et aux services afin de les résoudre avec rigueur et célérité.

## Qualifications :

- Diplôme d'études secondaires ou équivalence provinciale, ou expérience en administration des affaires.
- Formation ou expérience dans un environnement de vente au détail, incluant des ventes et des transactions au comptant.
- Capacité à soulever des objets pouvant peser jusqu'à 22,7 kg (50 lb), de pousser ou tirer des boîtes, et de rester debout pendant de longues périodes.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés et soumettre votre candidature, visitez [www.postescanada.ca/carrieres](http://www.postescanada.ca/carrieres) et reportez-vous au numéro de poste 25082.

Suivez-nous sur :



## Après les couleurs automnal préparez-vous pour l'hivernal !

### Dernier rappel!

Nous sommes dans les derniers préparatifs pour notre grande soirée de lancement de la saison 2019-2020! lors de cette soirée un souper méchoui sera servi dès 17h30 au coût de 20\$ du billet. Enfants de 6 à 12 ans 10\$ et gratuit pour les 5 ans et moins. Plusieurs prix de participation seront aussi au menu. Procurez-vous vos billets, pour plus de renseignements visitez notre page facebook *Club Quad de la MRC du Val St-François*.



### La prévente des droits d'accès est en cours, et ce jusqu'au 10 novembre.

Vous pouvez maintenant acheter vos droits d'accès en ligne ! Le but de cet outil est de simplifier votre processus d'achat afin de rendre votre expérience plus agréable et plus rapide. Personnalisez votre liste de véhicules et achetez votre droit d'accès en quelques minutes! **IMPORTANT** : Tous les droits d'accès achetés à partir d'un compte sont émis au nom et à l'adresse du détenteur du compte. Chaque propriétaire de véhicule hors route doit donc créer son propre compte avant de procéder à l'achat.

**Achats en ligne** : <https://vente.fccq.qc.ca/login> Ou en personne à nos points de vente voir le site internet sous l'onglet «services»



Au nom du club j'aimerais remercier tous les membres du conseil d'administration qui font des pieds et des mains pour avoir les plus beaux sentiers et qui gèrent les pertes de passage du mieux possible. Tout n'est pas toujours facile. Merci également aux bénévoles qui donne de leur précieux temps à l'amélioration des sentiers. La santé du club en dépend. Si vous êtes intéressés à donner de votre temps n'hésitez pas à communiquer avec nous. D'ailleurs deux postes sont restés vacant, soit secrétaire et directeur secteur ouest (Valcourt).

N'oubliez pas de faire inspecter vos vtt avant le début de la saison!  
Janie Roarke

## La maltraitance envers les aînés, parlons-en ! La demande d'aide

La demande d'aide en contexte de maltraitance peut prendre différentes formes : signalement auprès de la direction d'un établissement, demande auprès de services de la santé et des services sociaux, demande auprès d'un organisme d'aide, dénonciation aux instances policières, etc. Toutefois, le simple fait de parler de sa situation à une personne de confiance représente déjà un pas vers la demande d'aide.

Dévoiler une situation de maltraitance est assurément une étape difficile à franchir. Plusieurs raisons peuvent faire en sorte qu'une personne refusera, ou au contraire, souhaitera demander de l'aide. Dans les deux prochaines capsules, nous vous présenteront en bref les freins et les leviers à la demande d'aide, c'est-à-dire les éléments qui empêcheraient ou qui encourageraient les aînés à demander de l'aide en cas de situation de maltraitance.

\*Ces informations proviennent du Guide DAMIA : [http://www.dira-estrie.org/Guide\\_DAMIA\\_admin\\_web\\_juin2019.pdf](http://www.dira-estrie.org/Guide_DAMIA_admin_web_juin2019.pdf)

*Vous vivez une situation de maltraitance ou vous en êtes témoin ? Renseignez-vous à **DIRA-Estrie**, Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance, au **819-346-0679** pour savoir ce que nous pouvons faire pour vous aider. Service gratuit et confidentiel.*

### DIRA-Estrie

#### Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance

Carrefour des aînés, 300, rue du Conseil, bureau 337  
Sherbrooke (Québec) J1G 1J4 , 819-346-0679





# Nouvelles Service Incendie



## RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Avis à tous les **résidents âgés de plus de 21 ans** intéressés à rejoindre la brigade des pompiers de Saint-Claude!

Voici l'occasion de vivre une nouvelle expérience. Vous n'avez qu'à présenter une demande écrite auprès du directeur incendie, Jean Labrecque, en y spécifiant vos coordonnées ainsi que vos motivations à faire partie de la brigade des pompiers de Saint-Claude. Vous devez être prêt à suivre de la formation concernant l'incendie et formation de permis de conduire pour obtenir la classe de conduite 4A (véhicule d'urgence) Pour plus d'informations : 819-845-7795 poste 5

## Le monoxyde de carbone tue!

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Les symptômes d'une intoxication au CO

→ Faible exposition: mal de tête frontal, nausées et fatigue

→ Exposition moyenne: mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement

→ Exposition importante: faiblesse, évanouissement, convulsion, coma et décès.

Vous pouvez vous procurer un avertisseur de monoxyde de carbone dans les quincailleries et les grandes surfaces. Les modèles proposés peuvent être simples ou combinés.

Installez les avertisseurs de CO

→ Sur chaque étage de la maison

→ Près de la porte du garage attenant à la maison

→ N'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère. Cependant, choisissez un emplacement qui en facilite la surveillance et qui garde hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.



## Reconnaissance de l'ancienneté du service incendie de Saint-Claude

Jean Labrecque	Directeur	32 ans	Lucien Therrien	Pompier	44 ans
Martin Lépine	Capitaine	15 ans	Lucas Fréchette-Roy	Pompier	1 an
Jonathan Martin-Robidoux	Lieutenant	8 ans	Serge Boulanger	Pompier	22 ans
Emmanuel Pujol	Lieutenant	5 ans	Guillaume Lamadeleine	Pompier	18 ans
Yoan Garon	Lieutenant	4 ans	David St-Pierre	Pompier	3 ans
William Randlett	Pompier	8 ans	Jean-Claude Maurice	Pompier	11 ans
Simon Drouin	Pompier	8 ans	Michaël Caron	Pompier	8 ans
Jassen Côté	Pompier	5 ans	Éric St-Onge	Pompier	7 ans
Nathalie Girouard	Pompier	10 ans	Yannik Scrosati	Pompier	4 ans
Daniel St-Pierre	Pompier	35 ans	Steve Morin	Apprenti	5 ans
Yves Michaud	Pompier	3 ans	Steve Trifiro	Apprenti	6 mois
Édith Breton	Pompier	3 ans			



## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

## 10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



### AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



### PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



### COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



### ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



### SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



### ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



### MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



### PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



### RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

## Visite de la caserne

Le 25 octobre dernier, Cindy Michaud et les enfants de sa garderie sont venus visiter la caserne pour voir les camions! Les enfants ont eu beaucoup de plaisir!



### Chronique de l'inspecteur

L'importance de prendre un permis :

Saviez-vous qu'il est OBLIGATOIRE de prendre un permis afin de faire des travaux/rénovations chez vous? Un permis permet de laisser une trace légale sur ce qui a été fait comme travaux sur votre propriété. Voici une liste non exhaustive des travaux qui nécessitent un permis : rénovation salle de bain, ajout d'un patio, changement de la toiture, changement du revêtement extérieur, installation d'une piscine/spa, ajout d'un bâtiment (garage), etc. En cas de doute, n'hésitez pas à me contacter pour valider si vos projets nécessitent un permis!



# BYE BYE SAC DE PLASTIQUE

DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020



*Citoyens, citoyennes,*  
PRENEZ PART AU MOUVEMENT !



## POURQUOI BANNIR LES SACS DE PLASTIQUE DES COMMERCES ?

Chaque année, les Québécois utilisent un milliard de sacs de plastique. On estime qu'environ 40 millions de ces sacs sont abandonnés dans la nature. Puisque le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, la MRC du Val-Saint-François a choisi d'interdire la distribution de sacs d'emplettes à usage unique.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les commerces de la MRC ne distribueront plus de sacs de plastique. Vous devrez donc apporter vos sacs réutilisables pour tous vos achats.

*Le saviez-vous?\**



**1 SECONDE**  
pour fabriquer un sac



**20 MINUTES**  
d'utilisation



**JUSQU'À 1 000 ANS**  
pour se décomposer

\* Cycle de vie d'un sac de plastique.

### QUELS SACS D'EMPLETTES SERONT ACCEPTÉS ET REFUSÉS ?

#### ACCEPTÉS

- Sacs réutilisables
- Sacs de papier

#### REFUSÉS\*

- Sacs à usage unique composés de :
- Plastique conventionnel
  - Plastique oxodégradable
  - Bioplastique compostable

\* Certaines exceptions s'appliquent, détails sur le site Internet.

INFORMATION  
T. 819 826-6505

WWW.SACDEPLASTIQUE.CA



# École Notre-Dame du Sourire



## Carré de sable

Le 15 octobre, l'apparition d'un bac à sable a surpris de nombreux élèves à l'école Notre-Dame-Du-Sourire. Le carré de sable est très populaire chez les élèves. Il y a aussi un bac pour ranger les jouets que les enfants utilisent. Il est situé proche du grand module qui est à côté de la clôture du voisin. Autant pour les grands que les petits, le carré de sable sera accessible et très amusant. Bonne période de jeu!

Laetitia et Raphaëlle



## Activités Tournesol

Pour commencer l'année du bon pied, les enseignants de l'école secondaire du Tournesol, et plusieurs de leurs élèves, sont venus animer trois activités sur les différents profils de cette école. Premièrement, l'enseignante d'Art et Communication nous a fait essayer des appareils photos de haute qualité. Ensuite, l'animateur du profil Scientifix, nous a proposé de toucher à un petit lézard tout mignon nommé gueko. Par la suite, il nous a fait faire un quiz sur le fonctionnement de la friction. Pour finir, les élèves du profil Santé Globale nous avaient préparé un parcours à obstacles semblable à ceux dans les camps de boue.

Émy et Meganne



## Salon du livre

Le 18 octobre, tous les élèves du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle ont eu la chance de participer à un superbe avant-midi au Salon du livre de Sherbrooke. Un minirallye était au programme. Les élèves 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont participé à la présentation de Valérie Fontaine sur son livre « Ta vie de youtubeuse ». Pour finir, cette sortie scolaire a été amusante et instructive, car nous avons pu connaître les nouveaux livres de cette année.

Émy et Meganne



## Évacuation de Notre-Dame-Du-Sourire

Le 22 octobre vers 11 :05, nous avons dû évacuer d'urgence l'école pour un feu de cuisson. Nous nous sommes tous rassemblés au terrain de basketball. Après l'inspection de l'école, les professeurs et les élèves se sont réunis à la caserne de pompiers le temps que l'école soit inspectée. Ensuite, les pompiers ont averti le directeur qu'il n'y avait pas de danger donc, nous avons pu retourner dans l'école pour le dîner. Laetitia, Raphaëlle et Meganne



# SPECTACLE DE NOËL



# JOURNÉE DU BEL ÂGE DE SAINT-CLAUDE



**DIMANCHE  
24 NOVEMBRE  
2019**

*Ouverture des portes à 13h*

ADMISSION GÉNÉRALE  
**20\$** souper  
inclus

**BAR SUR  
PLACE**

**14h Musique de danse avec Estelle et Ray**

**17h Souper** (Pâté à la viande, patates, betteraves, salade de chou, ketchup aux fruits, thé, café et dessert)

**18h30 Jean et Christiane "Spectacle de Noël"**

**SALLE AUX QUATRE VENTS**

**563, rang 7, Saint-Claude, Québec J0B 2N0**

Informations et achat de billets :

Diane au 819-845-2885 / Serge au 819-845-3557

# LOISIRS

## Quelques nouvelles de la bibliothèque!

En septembre, tous les élèves de l'école ont eu la chance de rencontrer monsieur Léo Gaudet. Grâce à sa présentation de magnifiques panneaux du Val Saint-François, il leur a fait prendre conscience qu'ils avaient la chance d'habiter la région la plus belle de la planète Terre. Il leur a présenté de façon très passionnée l'héritage que leurs ancêtres leur avaient légué, grâce à leur travail acharné et à leur ingéniosité. Shirley, Danielle et moi, tenons à remercier monsieur Gaudet d'avoir pris le temps de rencontrer les enfants de Saint-Claude pour les conscientiser de la richesse de l'héritage qu'ils ont reçu en cadeau.

Si vous avez une petite heure de bénévolat par mois à offrir, nous l'apprécierions beaucoup pour offrir le service de prêt à la bibliothèque. Veuillez contacter Ginette Bisson au 819-835-3777.

Merci de l'attention que vous porterez à ma demande.

Ginette Bisson

## Activités du Groupe Entraide

### SOIRÉE DE DANSE NOVEMBRE

THÈME: «Nous on aime la musique country» avec Estelle et Ray

QUAND: 09 novembre 2019 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



### SOIRÉE DE DANSE DÉCEMBRE

THÈME: «C'est Noël» avec Estelle et Ray

QUAND: 14 décembre 2019 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



### SOIRÉE DE DANSE JANVIER

THÈME: «Chez nous on danse, bonne année» avec Estelle et Ray

QUAND: 11 janvier 2020 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!





## **C'est l'hiver; ne faites pas les idiots - Préparez-vous plus tôt**

### **Préparez-vous à l'annonce d'une tempête hivernale ou de grands froids**

Si une tempête hivernale ou de grands froids sont annoncés :

- assurez-vous d'avoir suffisamment d'eau et de nourriture, et suffisamment de combustible;
- ayez à votre disposition une quantité suffisante de médicaments d'ordonnance;
- déneigez ou faites déneiger votre toiture au besoin.

### **Agissez prudemment lors d'une tempête hivernale ou de grands froids**

Appliquez certaines règles de sécurité :

- évitez tout déplacement superflu et reportez les rendez-vous non essentiels;
- appelez les personnes vulnérables de votre entourage pour vous assurer de leur bien-être;
- utilisez les systèmes de chauffage d'appoint conformément aux instructions des fabricants;
- assurez-vous que la sortie de la cheminée n'est pas obstruée
- communiquez avec votre municipalité pour signaler toute situation qui nécessite l'intervention des services municipaux (brûlé d'aqueduc, présence de branches sur la chaussée, etc.);
- écoutez les médias pour connaître les consignes des autorités et être informé des interruptions de service ou des services exceptionnels mis à votre disposition.



Signalez toute panne de courant à Hydro-Québec, au numéro 1 800 790-2424.

### **Surveillez les engelures et les symptômes d'hypothermie**

Par grand froid, évitez les sorties prolongées à l'extérieur. Si vous allez dehors, habillez-vous en conséquence pour éviter les blessures causées par le froid, comme les engelures (engourdissement, pâleur et dureté de la région atteinte). Les engelures se soignent à la maison, sauf dans les cas graves, en réchauffant lentement les régions atteintes. Évitez de frotter et de masser les régions affectées afin de ne pas endommager la peau.

Surveillez aussi tout symptôme d'hypothermie. L'hypothermie se produit lorsque la température du corps s'abaisse au-dessous de 35 °C (95°F). À l'intérieur d'un bâtiment, il y a risque d'hypothermie lorsque la température ambiante est inférieure à 15,5 °C (60 °F).

### **Cet hiver, avant de prendre la route, surveillez la météo !**

C'est une bonne idée que de visiter le site [www.meteo.gc.ca/forecast/canada/index\\_f.html?id=QC](http://www.meteo.gc.ca/forecast/canada/index_f.html?id=QC) pour connaître les prévisions météorologiques locales avant de quitter la maison. Environnement Canada produit des avertissements lorsqu'il prévoit de grosses tempêtes, des chutes de neige abondantes, de la pluie ou de la bruine verglaçante, des vagues de froid intense ou de forts vents. Vous pouvez même vous abonner pour recevoir les alertes météo par courriel en vous inscrivant à cette page Internet :

[https://cealrctezmoi.meteo.gc.ca/createaccount\\_fr.php](https://cealrctezmoi.meteo.gc.ca/createaccount_fr.php)

Pour vérifier les conditions routières locales, consultez ce site [www.quebec511.info/fr/Diffusion/EtatReseau/Default.aspx](http://www.quebec511.info/fr/Diffusion/EtatReseau/Default.aspx)

